



Mis à jour en septembre 2021

BAC PRO MÉLEC : MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

OBJECTIFS



Certifié par le
Ministère de
l'Éducation nationale

SUR
2 OU 3 ANS
15 JOURS CFA
15 JOURS
ENTREPRISE

À l'issue de la formation, le titulaire du baccalauréat professionnel «MÉLEC» aura acquis les compétences pour intervenir sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique. Il saura notamment :

- Contribuer à la performance énergétique des bâtiments et des installations
- S'adapter à l'évolution des techniques, des technologies, des méthodes et des matériels
- Participer à l'analyse des risques professionnels, de mettre en œuvre, de respecter et faire respecter les exigences de santé et de sécurité au travail
- Respecter et de mettre en œuvre les réglementations environnementales, de proposer des solutions techniques minimisant l'impact sur l'environnement
- Contribuer à la mise en œuvre de la démarche qualité de l'entreprise
- Appréhender la composante économique de ses travaux
- Communiquer (y compris en langue étrangère)

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Électrotechnique
- BTS Maintenance Industrielle
- BTS Fluides Énergies Domotique
- BTS Assistance Technique d'Ingénieur
- MC Technicien en énergies renouvelables option Énergie Électrique
- Mention Complémentaire Technicien Ascensoriste, ...

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Responsable de chantier
- Électrotechnicien
- Technicien de maintenance
- Installateur en télécom
- Électricien installateur, ...

CONDITIONS D'ADMISSION

- **En 1^{ère} année** (classe de seconde)

Être au moins âgé de 16 ans ou 15 ans si issu d'une classe de 3^{ème}.

- **En 2^{ème} année** (classe de première)

- Être au moins âgé de 16 ans.
- Être titulaire d'une certification de niveau 3 (BEP, CAP) en cohérence avec la formation visée ou être issu de classe de 2nde ou de 1^{ère} techno. ou pro.

Prérequis exigés : Ne pas être daltonien

CONTRAT

APPRENTISSAGE



Jeune de
16 à 29 ans

PROFESSIONNALISATION



Sans condition
d'âge

CALENDRIER

Entrée possible de septembre à décembre.
Nous consulter pour les prochaines dates de session.

DURÉE

675 heures / an

TARIF

1/ en alternance : coût de la formation pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.

2/ financement personnel : nous contacter.

www.facmetiers91.fr

Crédit photo ©FDME

ÉVRY-COURCOURONNES

01 60 79 74 81 - industrie.e@fdme91.fr

INFOS

BÂTIMENT G

Filière Énergies



CONTENU DE FORMATION

- Organiser et analyser une opération dans son contexte :
- Définir, réaliser et contrôler une installation
- Régler et paramétrer le matériel
- Diagnostiquer un dysfonctionnement et remplacer le matériel
- Exploiter les outils numériques
- Communiquer entre professionnels/clients sur une opération ou une installation
- Prévention-santé-environnement
- Économie-gestion
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Langue vivante 1
- Français
- Histoire-géographie - éducation morale et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Éducation physique et sportive

Lieu d'exercice de l'activité

Entreprises d'électricité et du bâtiment, de l'habitat, du tertiaire ou de l'industrie.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique

- Présentiel
- Distanciel

ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Examen blanc
- Contrôle en Cours de Formation
- Mises en situation
- Mémoire / soutenance
- Positionnement
- Examen final ponctuel

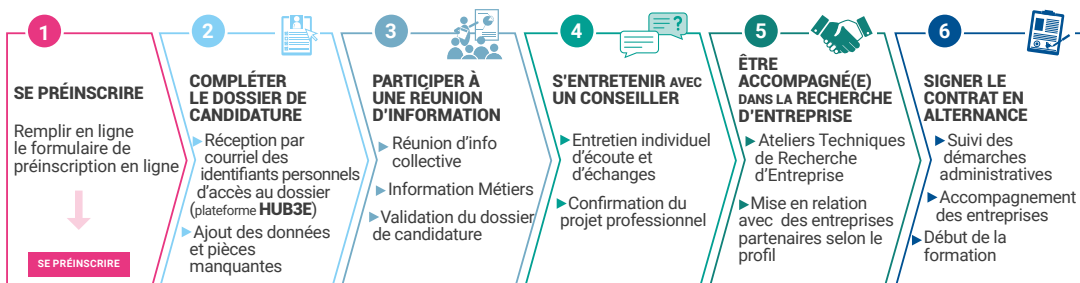
HANDICAP

Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Accès à la formation et adaptation : contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

MODALITÉS D'OBTENTION

- Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
- Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.

Inscription sur www.facmetiers91.fr



délai d'accès : 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature